

# Où va l'école ?

« Ainsi, loin de dévaloriser la discipline, les nouveaux programmes et la nouvelle évaluation de l'EPS au DNB constituent une avancée. » Le 6 septembre, le Ministère de l'EN, en réponse à un courrier à l'association européenne de l'éducation physique, qui l'avait interpellé sur l'EPS en France suite à la réforme des collèges.

## Programmes alternatifs : un antidote au chacun pour soi

Le SNEP-FSU, depuis l'an dernier, est désormais le seul à défendre une conception nationale de l'EPS. Nous avons, depuis des décennies, dénoncé à la fois les dérives possibles d'un cadre trop rigide impossible à mettre en pratique, autant qu'une absence de cadre laissant chacun « libre » de faire ce qu'il veut. Avec le nouveau texte des programmes d'EPS, qui couvre l'école primaire et le collège, l'éducation n'est plus nationale, mais hyper localisée, et va accentuer encore les inégalités existantes. La flatterie, organisée par l'institution, après des années à nous avoir cantonnés au rôle d'applicateurs, nous annonçant maintenant « enfin concepteurs et conceptrices ! » ne change rien à l'affaire.

Le SNEP-FSU a décidé, avec l'opération « programmes alternatifs » lancée l'an dernier, de proposer une double démarche à la profession : d'une part écrire un programme qui tente de trouver ce point d'équilibre entre un cadre national qui précise ce qu'il y a à apprendre, tout en laissant l'enseignant-e concepteur/trice de sa pédagogie, et d'autre part faire de ce programme un document évolutif dans un processus collaboratif.

A l'heure où la hiérarchie nous assomme de travail pour faire des croisements alambiqués entre les soi-disant programmes, le socle, les documents d'accompagnement, unissons nos forces et donnons nous le cadre national qui nous a été refusé ! Emprisons-nous des « programmes alternatifs » pour en faire un outil professionnel pratique et concret : nos fiches APSA tiennent sur une page ! Grâce à un travail collectif, nous aurons en cours d'année des propositions sur la totalité des APSA enseignées à l'école primaire et au collège ! (à consulter sur notre site, rubrique programmes alternatifs)



## DNB : on ne se résigne pas, on propose !

A travers les 2 pétitions que nous avons lancées l'an dernier, et en répondant à l'enquête sur le Brevet, ce sont environ 20 000 enseignants d'EPS qui se sont exprimés pour dénoncer les nouveaux programmes et demander la réintégration de l'EPS en tant qu'épreuve au DNB. 100 personnalités du monde sportif, éducatif, médiatique, politique nous ont soutenu dans un appel « donnons du corps aux études ». Tout cela a été transmis au ministère qui ne bouge pas d'un iota, empiété qu'il est dans son obsession de la « communication », pour faire passer des réformes qui refusent – en réalité - de s'attaquer aux inégalités.

Le nouveau DNB est une usine à gaz incompréhensible pour les élèves et les parents. Rappelons que le nouveau décret (n°2015-1929 du 31 décembre 2015) supprime le contrôle continu, qui se trouve remplacé par une évaluation du socle à géométrie variable puisque les textes précisent seulement que, sous

responsabilité du professeur principal, « les équipes pédagogiques évaluent de façon globale le niveau de maîtrise » des domaines du socle. Il modifie également l'examen proprement dit dans lequel l'EPS n'est pas.

Nous demandons évidemment de revoir entièrement ce brevet ridicule à bien des égards.

Dans l'attente de cette révision, nous demandons qu'une épreuve d'EPS soit rajoutée à l'examen pour prendre en compte sérieusement le travail des élèves en EPS, notée sur 100 points et qui s'appuierait sur le contrôle en cours de formation dans 3 APSA. Cette modification est tout à fait faisable et ne déstabiliserait pas ce qui se fait. Il s'agit juste d'une volonté politique... pour un ministère qui dit s'impliquer dans l'éducation sportive... il s'agit tout simplement de mettre en accord paroles et actes. Vous trouverez sur notre site la proposition complète du SNEP. ■